Annexe 4 :

ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Affaires financières
Bureau des frais de déplacement
2G rue Général Delaborde
21000 DIJON
03.80.44.84.00

Annexe 4 : DOSSIER D'INSTRUCTION DES FRAIS DE DEPLACEMENT

2021 / 2022

ETAT CIVIL	FONCTION
Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur Nom d'usage: Prénom : Nom patronymique : Date de naissance : **Domicile le plus proche du lieu de travail :** Code postal : Ville : Tél. :	Grade ou emploi / discipline : Service partagé ☐ Titulaire sur zone de remplacement ☐ Personnels médico-sociaux ☐ Accompagnant d'élève en situation de handicap ☐

ETABLISSEMENTS	
Nom de l'établissement principal ou de la résidence administrative (RAD) : Code postal : Ville	Nom de l'établissement secondaire : Code postal : Ville :
Nom de l'établissement tertiaire : Code postal : Ville :	Autre établissement : Code postal : Ville :

⚠ **Dans le cas d'un service partagé, l'établissement principal sera celui où vous avez le plus grand nombre d'heures d'enseignement.**
Si vous êtes affecté sur plus de quatre établissements, veuillez compléter une fiche supplémentaire.

PIECES A FOURNIR

☐ Copie i-Prof développée (mon dossier > affectation >cliquer sur les triangles pour « afficher/masquer les affectations ») ou arrêtés ou contrats de travail

☐ Copie des emplois du temps <u>définitifs</u> de tous les établissements - Signature et cachet du chef d'établissement obligatoire.

☐ Pour les TZR : Une attestation du chef d'établissement si vous n'exercez aucune heure dans votre résidence administrative

☐ Copie de la carte grise du véhicule utilisé dans le cadre de vos déplacements professionnels

☐ Copie de la carte verte

☐ Attestation d'assurance tamponnée et signée mentionnant les points suivants :

- *Nom et prénom de l'agent en qualité de conducteur du véhicule*
- *Numéro de contrat*
- *Numéro d'immatriculation du véhicule utilisé*
- *Période de validité (date de début et date de fin)*
- *L'attestation devra en outre mentionner que l'intéressé(e) est assuré(e) pour <u>tous les trajets professionnels</u>*

☐ Si la compagnie d'assurance ne peut délivrer une attestation d'assurance conforme à ce qui est demandé ci-dessus, vous avez la possibilité de compléter l'attestation sur l'honneur en annexe 4A.

☐ Barème SNCF : il existe une ou des lignes de transports en commun adaptée(s) à votre emploi du temps.

☐ Barème IK standard : il n'existe pas de ligne de transports en commun adaptée à votre emploi du temps. Il vous appartient de nous transmettre toutes pièces utiles, démontrant que les transports en commun ne sont pas adaptés à votre emploi du temps (par exemple : fiche horaire de votre ligne de TER, Mobigo – captures d'écran acceptées). Faute de justificatif suffisant, le barème SNCF sera automatiquement appliqué.

⚠ **Tout dossier incomplet sera retourné à l'intéressé(e).**

>Je certifie exactes les informations mentionnées et je m'engage à informer le bureau des frais de déplacement de toute modification de ma situation (déménagement, nouveau véhicule, mise à jour de l'assurance)

A . Le Signature de l'intéressé(e)